



Tamara Céline Winegust
B.F.A., J.D.

Avocate | Toronto
416.957.1651
twinegust@bereskinparr.com

Expérience

Tamara Céline Winegust est avocate chez Bereskin & Parr S.E.N.C.R.L., s.r.l. et membre du groupe de pratique Marques de commerce. Elle concentre sa pratique sur les marques de commerce, les nouveaux médias et les droits d'auteur, les ententes de licence, le droit de la publicité et du marketing, et le litige.

Tamara a obtenu son diplôme avec mention *summa cum laude* de l'Université Américaine de Washington, se classant au premier rang de sa classe. Durant ses études à la Faculté de droit de l'Université Américaine de Washington, Tamara a remporté de multiples prix et bourses d'études, a participé à plusieurs concours de procès simulés, et a été très active dans la communauté du droit de la propriété intellectuelle. À l'Université d'Ottawa, Tamara a acquis une expérience notable comme assistante de recherche concernant diverses questions en droit d'auteur avec le professeur Michael Geist, l'une des personnes les plus influentes dans le domaine de la propriété intellectuelle au Canada et dans le monde.

Tamara écrit fréquemment sur divers sujets dans son domaine. Elle a notamment contribué au blogue *Washington College of Law Intellectual Property* et rédigé un article sur le lien entre l'informatique en nuage, le contenu en continu et les droits d'auteur, qui a été publié par *l'American University Intellectual Property Brief* en 2012.

Avant d'être admise au Barreau de l'Ontario, Tamara a été stagiaire en droit au cabinet, et étudiante d'été à la Federal Communications Commission à Washington, D.C.

Recent Articles

- « Année du changement » dans le droit canadien des marques de commerce : 2019 passera à l'histoire, Partie III
- « Année du changement » dans le droit canadien des

Services

Droit d'auteur et médias numériques
Marques de commerce

Diplômes

J.D., American University Washington College of Law, 2013

J.D., Université d'Ottawa, 2013

B.F.A., Université Ryerson, 2009

Qualifications

Agente de marques de commerce inscrite sur le registre canadien, 2016

Admission au Barreau de l'Ontario, 2014



marques de commerce : 2019 passera à l'histoire, Partie II

- © cette MC! Pourquoi il est important de confirmer que vous détenez les droits d'auteur sur votre logo
- Enfin, le gouvernement confirme le 17 juin 2019 comme date d'entrée en vigueur de modifications importantes apportées à la Loi sur les marques de commerce
- Projet de loi C-86 - Le gouvernement canadien propose d'autres changements au droit des marques de commerce au Canada

Prix

- 5 Avocat(e)s listé(e)s dans le Guide Best Lawyers en 2022 au Canada : Ones to Watch